



Association « Soley Lakay »  
2, rue Alcide de Gaspéri  
49240 Avrillé

Tel : 02 41 34 47 17  
Mail : [soleylakay.jean@laposte.net](mailto:soleylakay.jean@laposte.net)  
Site : <http://soleylakay.org>

# Aménagement d'une salle communautaire, socio-culturelle à Nan 27 (île de la Gonâve en Haïti)

Rapport final en date du 18 février 2021

**NOM DU PORTEUR DE PROJET** : Jules Bert JEAN, président Association « Soley Lakay »  
(maçon et électricien de métier, d'origine haïtienne, porteur et réalisateur pour la grande partie des projets antérieurs : voir *nos actions en Haïti* sur notre site : <http://www.soleylakay.org/>)

Rédigé par Odile JEAN, secrétaire, le 18-02-21

0-

## I-1ère phase du 29 janvier au 10 juillet 2019

Pendant la période de présence de Jules Bert JEAN, chef de projet (de février à juin), il a été possible de faire la dalle et de remettre l'installation électrique en sécurité. Il faut dire aussi que la situation actuelle d'Haïti avec des manifestations constantes, des règlements de compte entre gangs, l'insécurité grandissante et de nombreux meurtres par balle ralentissent grandement l'économie du pays.

### 1.1 la dalle

Une pénurie de main d'oeuvre (beaucoup d'hommes ont émigré au Chili ou Brésil ou ...) et un manque de matériaux, surtout le sable, ont ralenti le bon déroulement du chantier. Ainsi, il n'a pas été possible de commencer à monter les murs, faute de sable pour fabriquer les parpaings. Ils vont être réalisés pendant l'absence du chef de projet et celui-ci pourra, à son retour en Haïti, faire monter les murs et continuer la salle.



### 1.2 le système solaire photovoltaïque

Les panneaux existants qui vont servir à fournir l'électricité nécessaire pour faire fonctionner machines à coudre, ordinateurs, imprimante et vidéoprojecteur n'étaient pas sécurisés du vol. En raison des problèmes actuels en Haïti depuis le mois d'octobre 2018, ceci nous a paru nécessaire de le faire. Des supports métalliques ont alors remplacé les anciens poteaux en ciment et tous les panneaux ont été fixés avec une protection anti-vol et recâblés.





## II- 2ème phase du 08 janvier au 11 décembre 2020

Au dernier trimestre 2019, les parpaings ont été réalisés sous la responsabilité de l'ASL (association partenaire locale) et pris en charge financièrement par elle, en guise de participation locale. A l'origine, il avait été prévu que les ouvriers travaillent une journée par semaine gratuitement mais ceci, dans la conjoncture économique actuelle, n'est plus possible.

Pendant la période de présence de Jules Bert JEAN, chef de projet (de janvier à décembre), il a été possible de faire la chape, monter les murs, couvrir la salle, la fermer, la sécuriser et l'aménager. Par pénurie récurrente de matériaux (plus spécialement le sable), de carburant et de main d'oeuvre, l'avancée des travaux se fait de manière très lente et il n'y a aucune projection possible dans le temps. De plus, la pandémie de COVID19 a encore plus isolé l'île de la Gonâve.

### 2.1 le montage des murs

Les parpaings étant prêts, il fut possible de monter les mur (l'enduit apparaissant au fond sur la photo existait déjà). Le chantier a démarré avec un ouvrier et 2 manœuvres. Il a fallu commencer par démonter un mur existant.



## 2.2 la couverture (charpente et tôles)

### Pour accéder à la salle

Al'origine, la porte donnait sur un couloir qui permettait d'accéder à la partie couverte de la terrasse et aux chambres .

En plus du muret abattu pour accéder dans la salle, il a fallu monter un mur en face de la porte afin de privatiser l'accès aux chambres.



## 2.3 la chape et l'enduit des murs

Une fois les murs montés et la partie rénovée recouverte, il a fallu faire une chape sur la dalle qui avait été réalisée lors de la 1ère phase en 2019. Dans la continuité, les murs ont été enduits.



## 2.4 la peinture des murs et le cirage de la chape

Les murs ont été peints à la chaux qui a été fabriquée sur place. Pour cela, il a fallu ramasser des pierres et préparer un feu afin de transformer la pierre en chaux. Une fois refroidie, elle a été mélangée à l'eau et appliquée par deux femmes qui avaient suivi une formation en peinture lors d'un projet précédent en 2016.



Pour faire le cirage de la chape, on applique un enduit et on lisse avec de la peinture en poudre.

#### 2.5 aménagement de la salle (tables, bancs, tableau, installation électrique)

Tout a été réalisé sur place à partir de planches et de ferraille puis peint avec de la peinture à l'huile. Un tableau provisoire a été fait à la hâte avec de l'isorel, faute d'avoir pu trouver les matériaux nécessaires. Après passage des câbles électriques, des prises ont été posées afin de permettre le branchement des machines à coudre, ordinateurs, imprimante et autres. Toutefois, il faut prévoir d'acheter un régulateur solaire car le courant n'est pas toujours suffisant. Il dépend de l'installation solaire antérieure de la maison qui alimente aussi un congélateur, un frigo, le modem Internet et des lampes.



## 2.6 fabrication et pose des fenêtres avec jalousies et mise en sécurité



Pose de prises et d'interrupteurs ; d'autres prises et d'autres interrupteurs sont cachés derrière le mur.

Jalousies (pour lumière et ventilation)  
et panneaux se rabattant, en métal pour sécuriser les lieux



## 2.7 présentation des 2 parties de la salle



Cette partie à gauche est nouvelle. Les participants y entrent par la porte extérieure au fond.



Cette partie à droite existait déjà. Seules fenêtres et jalousies ont été ajoutées.



Porte d'entrée donnant sur l'extérieur.

Dans le projet, il était prévu de mettre une porte coulissante entre les 2 parties. Ceci n'a pas été possible à faire avec les matériaux sur place. De plus, cela allait perdre de l'espace. Aussi, avec le professeur de couture et la présidente de l'ASL (association locale), il a été décidé de laisser ouvert. Toutefois cela a nécessité de faire 2 portes en fer pour changer des portes donnant accès sur la partie de droite qui n'étaient pas du tout sécurisées. Des cadenas résistants ont aussi été placés

### **III- Utilisation de cette salle et perspectives**

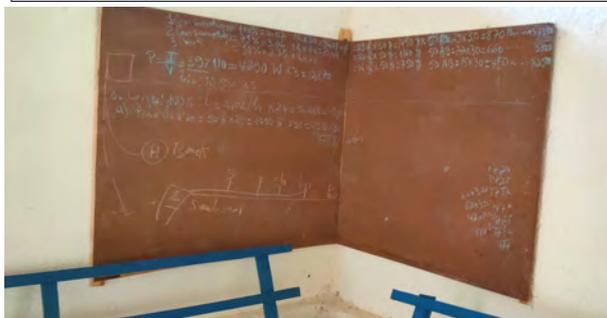
Entre 20 et 30 jeunes participent chaque semaine aux ateliers couture encadrés par un professeur d'école ayant des connaissances en couture et habitant à environ 8km de la salle. Au départ, il dispensait les cours chaque samedi mais comme il y avait trop de personnes en même temps, un deuxième cours a été ouvert le dimanche.

Les jeunes ont commencé à s'entraîner sur de la toile qui avait été rapportée de France après avoir fait un appel à dons fructueux. Puis ils ont appris à transformer et réparer des vêtements. Des masques ont aussi été fabriqués au début de la pandémie de la COVID19, ce qui a permis de continuer les cours. 3 ou 4 d'entre eux ont pu acheter de la toile et faire leur uniforme pour la rentrée de septembre.

Les réserves rapportées de France se sont vite épuisées. Il est nécessaire d'acheter un fond de toile, d'autant plus que beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de le faire ; ils font déjà l'effort de payer une cotisation qui sert à rembourser le carburant de la personne dispensant les cours. Un fonds de démarrage leur sera versé et il faudra probablement continuer à les aider pour que cette activité perdure.



La salle sert aussi à organiser des réunions (ici, une réunion de l'association locale ASL)



Ici, on peut voir des traces d'un cours de mathématiques. C'est un tableau provisoire, il doit être refait.

Nous espérons que cette salle, à l'origine pour développer l'atelier couture et un point informatique, serve à de nouvelles utilisations. Pour ce qui est de l'informatique, pour l'instant, seule l'ASL s'en sert pour communiquer avec Soley Lakay : envoi et réception de mails avec ou sans pièces jointes. Il manque l'imprimante qui sera achetée à Port au Prince et permettra de scanner des documents.

A l'avenir, nous espérons pouvoir ouvrir ce point informatique à la population mais il est nécessaire que cela soit encadré et ce n'est pas possible actuellement.